

PLÉLAN info N°1

édition spéciale COVID-19

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Dans cette période exceptionnelle, le Plélan Mag n°58 n'a pu être imprimé. Il le sera dans une version complétée dans les semaines qui viennent.

Pour vous tenir informés au mieux des conditions de sortie du confinement, la municipalité met à votre disposition dans vos commerces cette feuille d'information, téléchargeable à partir du site internet de la mairie.

A partir du 11 mai, je vous invite à la plus grande prudence dans vos déplacements et vos échanges. Le risque d'une reprise de l'épidémie est réel. Les modalités de réouverture au public des services municipaux vous seront communiquées dans une prochaine lettre d'informations.

Je souhaite à tous et toutes bon courage pour cette reprise d'activités qui va probablement être très progressive.

Murielle Douté-Bouton, Maire de Plélan-le-Grand

UN MASQUE «GRAND PUBLIC» POUR CHAQUE HABITANT



Une commande groupée de masques tissus conformes aux recommandations de l'AFNOR, a été réalisée par la Communauté de communes de Brocéliande. Financée à 50% par la communauté de communes et à 50% par les communes, cette commande permettra de fournir gratuitement 1 masque dit "grand public" à chaque habitant. Pour Plélan, cela représente 4 200 masques « grand public ».

En parallèle, la commune de Plélan-le-Grand a commandé 680 masques enfants à 2 couturières professionnelles de la commune. L'objectif est d'équiper chaque enfant scolarisé dans les écoles publiques et privées, ainsi que les collégiens de 6ème et 5ème des collèges de l'Hermine et les enfants plélanais scolarisés au collège de Guer. Les élèves de 4ème et 3ème bénéficieront d'un masque adulte.

Cette dotation communale permettra d'amorcer un équipement généralisé des ménages qui sera probablement renforcé dans les semaines et mois qui viennent par l'offre commerciale. Elle est complémentaire de toutes les propositions existantes. Des masques tissus sont également prévus pour les commerçants du centre-ville.

La date de livraison des masques ainsi que les modalités de distribution seront précisées d'ici quelques jours.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Les rassemblements et manifestations publiques étant interdits, la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 se tiendra cette année en comité restreint.

Seuls, Madame Le Maire, deux représentants des associations des anciens combattants, un représentant de la gendarmerie et un porte drapeau, iront se recueillir et déposer la gerbe du souvenir aux pieds du monument aux morts place de l'Église. Ainsi, comme c'est le cas depuis 75 ans, le devoir de mémoire pourra être fidèlement rempli, dans le respect des mesures nécessaires de protection sanitaire.



REPRISE DES TRAVAUX DE VOIRIE

À l'arrêt depuis le 16 mars avec la mise en place des mesures de confinement, les chantiers de voirie ont repris depuis le 28 avril sur les secteurs du Chemin des Châteaux, de la rue de la Vallée du Cast, de la rue Nationale et du Chemin de la Bouillotte. Ces travaux se dérouleront bien entendu dans le respect des gestes barrières et des règles strictes de travail nécessaires à la protection de travailleurs d'une part et des plélanais d'autre part.



SMICTOM : RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DE LA DÉCHÈTERIE

Depuis le Lundi 4 mai, le SMICTOM centre Ouest procède à une réouverture progressive de la déchèterie de Plélan aux particuliers*. Afin d'éviter une trop forte affluence, de garantir le respect des gestes barrières et la sécurité de tous, des consignes sont mises en place dès l'entrée du site :

- Le nombre de personnes présentes en même temps à l'intérieur du site est limité.
- Les usagers doivent patienter dans leur véhicule à l'extérieur du site. (S'il vous est possible de patienter jusqu'à une réouverture complète de la déchèterie, votre temps d'attente sera limité et cela permettra d'éviter une trop grande affluence.)
- L'accès au site est autorisé aux véhicules dont le nombre sur la plaque minéralogique est impair les semaines impaires (la semaine du 4/05 est impaire) et pair les semaines paires (la semaine du 11/05 est paire).
(Ex : CG-795-BV : 795 est un nombre impair – 6224 ZG 35 : 6224 est un nombre pair)

- Les usagers ne sont pas autorisés à venir avec leur déchets chimiques, électriques, électroniques et d'ameublement, pour lesquels les filières d'évacuation ne sont pas assurées.

* La déchèterie de Plélan est ouverte les lundi, jeudi et samedi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 aux dates indiquées sur le site du SMICTOM au fur et à mesure : www.smic-tom-centreouest35.fr



RÉ-OUVERTURE DU MARCHÉ LE 10 MAI : SOUS QUELLES CONDITIONS ?



Suspendu depuis le 23 mars 2020, date d'application du décret visant à renforcer les mesures de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19, le marché se tiendra de nouveau à compter du dimanche 10 mai 2020 après acceptation préfectorale de la demande de dérogation de réouverture.

Une demande formulée après concertation avec les représentants alimentaires des commerçants du marché.

Conditions de tenue du marché

- Afin de limiter les déplacements, seuls 15 producteurs locaux et commerçants alimentaires, titulaires de leurs emplacements, dont les sièges d'exploitations ou les sièges sociaux sont situés à moins de 25 km de Plélan, seront présents sur le marché.
- Le périmètre du marché sera délimité avec 2 entrées et

- 2 sorties et la mise en place d'un sens de circulation.
- Les étals seront distancés de 5 mètres les uns des autres.
- Le périmètre sera limité à 100 personnes (commerçants et clients confondus) avec comptage à chaque entrée assuré par les agents et élus mobilisés.
- Le marché se tiendra de 8h30 à 12h30: dernière entrée client à 12h00.
- Le port du masque n'est pas obligatoire à l'extérieur et recommandé à l'intérieur du périmètre du marché.

Consignes au public

- Venir seul faire ses courses.
- Respecter les gestes barrières dans l'enceinte du marché et dans les files d'attente.
- Ne pas s'attarder devant les étals.
- Respecter les consignes données par les organisateurs.
- Privilégier le paiement par carte bancaire.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

COVID-19

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Santé
publique
France

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

gouvernement.fr/info-coronavirus

0 800 130 000 (appel gratuit)

Mairie de Plélan-le-Grand

37 Avenue de la Libération / 02 99 06 81 41 / www.plelan-le-grand.fr / Fcbk : @plelanlegrand